

Le 28 août 1771 - L'intendant Poivre est rappelé en France

Un document des Archives Nationales. A.N. Col B202

A Monsieur Poivre
A Compiègne, le 28 août 1771

J'ai mis sous les yeux du Roi, Monsieur, la lettre que vous avez écrite à M. le Duc de Praslin le 2 avril dernier, par laquelle vous demandez votre rappel. Sa Majesté a bien voulu vous l'accorder et nommer en même temps ordonnateur aux Isles de France et de Bourbon M. Maillart Dumesle, commissaire général de la Marine. Ma lettre commune de ce jour vous instruira des arrangements faits relativement à votre embarquement et celui de vos effets qui ne doit avoir lieu qu'après l'arrivée de M. Maillart. Cet ordonnateur passera avec M. le Ch. de Ternay sur une frégate que je vous expédierai incessamment et qui vous portera les ordres du Roi pour faire revenir les régiments de Clare et de Royal Comtois. Je compte que vous accélérerez autant qu'il dépendra de vous l'expédition des bâtiments destinés à les transporter. Vous ne sauriez trop hâter leur départ par rapport à la dépense que ces troupes occasionnent.

Au reste, Sa Majesté entend qu'au moment de la réception de cette dépêche, toute dépense extraordinaire cesse aux Isles de France et de Bourbon, et qu'il n'en soit plus ordonnée aucune sous quelque prétexte que ce soit. M. le Ch. Desroches en est également prévenu : vous devez vous borner chacun en ce qui vous concerne aux dépenses indispensables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

* * *